

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 101**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 Octobre 2017**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME CORINNE CHABAUD**

---

**OBJET**

Délégation Espaces Naturels Chasse Pêche - subventions aux associations - 5ème Répartition

---

**Direction de L'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche  
Service Stratégies Environnementales des Territoires  
1.16.78**

## **PRESENTATION**

Par délibération du 31 mars 2017, l'Assemblée départementale a voté le budget primitif pour la politique publique concernant la Délégation Espaces Naturels Chasse Pêche.

Délégation a été donnée à la Commission Permanente pour procéder à des modifications ou compléments d'affectation.

Pour cette cinquième répartition, le Conseil départemental a été saisi de nouvelles demandes de subventions au titre de la délégation susnommée.

C'est dans ce cadre qu'il vous est demandé de bien vouloir vous prononcer sur les demandes suivantes.

### **OBJET DU PRESENT RAPPORT**

**Chasse :**

#### **Subvention de Fonctionnement**

Pour cette cinquième répartition, il y a lieu d'examiner trois demandes de subventions déposées par trois associations.

Le montant total des demandes, dont vous trouverez le détail en annexe du rapport, s'élève à 9 000 €

Pour l'ensemble de ces demandes, il vous est proposé d'octroyer un montant total d'aides de **4 500 €**, dont vous trouverez le détail en annexe du rapport.

En rectification d'une erreur d'écriture, le montant de 24 534 € voté par la Commission Permanente dans sa séance du 30 juin 2017 (rapport n° 97) est modifié pour un montant de 17 500 €

**Espaces naturels :**

#### **Subvention de Fonctionnement**

Pour cette cinquième répartition, il y a lieu d'examiner trois demandes de subvention déposées par trois associations.

Le montant total des demandes, dont vous trouverez le détail en annexe du rapport, s'élève à 144 500 €

Pour l'ensemble de ces demandes, il vous est proposé d'octroyer un montant d'aide de **115 500 €** dont vous trouverez le détail en annexe du rapport.

## **PROPOSITION**

Au vu des éléments présentés dans le rapport, je vous serais obligée :

- de vous prononcer favorablement sur l'octroi de subventions de fonctionnement aux associations, dont le détail figure en annexe du rapport, pour un montant total de **120 000 €** (soit : 4 500 € pour la Chasse et 115 500 € pour les Espaces Naturels) ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer les conventions correspondantes.

La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65 du budget départemental.

Au bénéfice de ces considérations et sur proposition de Madame la Déléguée aux Espaces Naturels Chasse Pêche, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL